

Observatoire de la formation continue FSEA 2025

ARANYA SRITHARAN

Des prévisions positives concernant la demande de formation continue

Sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la FSEA réalise chaque année une enquête auprès des prestataires de formation continue (ci-après les «prestataires») en Suisse. Cette veille du secteur de la formation continue en Suisse est unique en son genre. L'Observatoire de la formation continue FSEA présente des indicateurs pour quatre dimensions: la situation économique, l'offre, la demande et les effectifs. Ce rapport s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête effectuée par la FSEA en avril et mai 2025. Les réponses de 355 prestataires ont été intégrées à l'analyse. Pour assurer la veille du secteur de la formation continue, la FSEA organise chaque année depuis 2021 une enquête en ligne standardisée.

Les résultats actuels font encore apparaître une évolution positive de l'offre et de la demande de formation continue. Dans la dimension «situation économique», les prestataires indiquent une évolution neutre au cours de l'année 2024. En moyenne, leurs prévisions pour 2025 sont plus faibles. Concernant les effectifs, une large majorité des prestataires déclare que la situation a très peu évolué par rapport à l'année précédente.

Les principaux acheteurs d'offres de formation continue sont les particuliers. Les frais de participation représentent la principale source de financement des offres de formation. L'administration publique/les services des autorités constituent la deuxième catégorie de clients la plus importante, tandis que les pouvoirs publics (Confédération, cantons ou communes) sont la deuxième source de financement principale. La moitié des prestataires perçoit des subventions dans le cadre de programmes de soutien publics. Les mesures concernant le droit du travail et la promotion de l'intégration sont les principales composantes de ces programmes.

Les principaux défis mentionnés par les prestataires sont la forte pression de la concurrence, et donc les exigences de plus en plus élevées de la clientèle vis-à-vis des offres et de leur conception. Les prestataires déclarent qu'il est très difficile de se faire connaître auprès de groupes de clients potentiels et de maintenir des chiffres stables en termes de participation. Pour rester compétitifs, ils doivent aussi adapter leurs offres aux évolutions actuelles de la société, parmi lesquelles l'utilisation croissante de l'IA. Une autre difficulté évoquée concerne les effectifs: il est difficile de recruter un personnel adapté et de le fidéliser, également en raison des incertitudes et défis évoqués ci-dessus.

Index

Des prévisions positives concernant la demande	
de formation continue	3
Dimension: situation économique	6
Dimension: offre	10
Dimension: demande	15
Dimension: effectifs	17
 Contextualisation des résultats	21
 Méthode de saisie et échantillon	23
 Annexe 1	24
Annexe 2	26
Liste des figures	29
Bibliographie	29

Des prévisions positives concernant la demande de formation continue

Sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la FSEA réalise chaque année une enquête auprès des prestataires de formation continue (ci-après les «prestataires») en Suisse. Cette veille du secteur de la formation continue en Suisse est unique en son genre. L'Observatoire de la formation continue FSEA présente des indicateurs pour quatre dimensions: la situation économique, l'offre, la demande et les effectifs. Ce rapport s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de l'enquête effectuée par la FSEA en avril et mai 2025. Les réponses de 355 prestataires ont été intégrées à l'analyse. Pour assurer la veille du secteur de la formation continue, la FSEA organise chaque année depuis 2021 une enquête en ligne standardisée.

Les résultats actuels font encore apparaître une évolution positive de l'offre et de la demande de formation continue. Dans la dimension «situation économique», les prestataires indiquent une évolution neutre au cours de l'année 2024. En moyenne, leurs prévisions pour 2025 sont plus faibles. Concernant les effectifs, une large majorité des prestataires déclare que la situation a très peu évolué par rapport à l'année précédente.

Les principaux acheteurs d'offres de formation continue sont les particuliers. Les frais de participation représentent la principale source de financement des offres de formation. L'administration publique/les services des autorités constituent la deuxième catégorie de clients la plus importante, tandis que les pouvoirs publics (Confédération, cantons ou communes) sont la deuxième source de financement principale. La moitié des prestataires perçoit des subventions dans le cadre de programmes de soutien publics. Les mesures concernant le droit du travail et la promotion de l'intégration sont les principales composantes de ces programmes.

Les principaux défis mentionnés par les prestataires sont la forte pression de la concurrence, et donc les exigences de plus en plus élevées de la clientèle vis-à-vis des offres et de leur conception. Les prestataires déclarent qu'il est très difficile de se faire connaître auprès de groupes de clients potentiels et de maintenir des chiffres stables en termes de participation. Pour rester compétitifs, ils doivent aussi adapter leurs offres aux évolutions actuelles de la société, parmi lesquelles l'utilisation croissante de l'IA. Une autre difficulté évoquée concerne les effectifs: il est difficile de recruter un personnel adapté et de le fidéliser, également en raison des incertitudes et défis évoqués ci-dessus.

Tendances dans le secteur de la formation continue

Ce chapitre débute par une appréciation globale de l'évolution de la branche, d'abord de manière agrégée sur la base de l'indicateur de branche 2024 et l'indicateur de confiance 2025, puis d'après des indicateurs dans les quatre dimensions étudiées (situation économique,

offre, demande et effectifs). Les chapitres suivants présentent des résultats détaillés relatifs à ces quatre dimensions. Dans ces chapitres, des différences ciblées sont analysées sur la base des caractéristiques structurelles des prestataires interrogés. Ces caractéristiques sont la taille du prestataire, la région linguistique, le domaine principal de la formation continue et le type d'organe responsable¹. Le tableau 1 en annexe illustre les manifestations et les parts de ces caractéristiques structurelles ainsi que d'autres caractéristiques. Le tableau 2 en annexe compare les moyennes des différences mentionnées dans ce rapport. Si un lien entre des variables catégorielles est analysé, les résultats de ces analyses de corrélation sont présentés dans des notes de bas de page.

L'Observatoire de la formation continue 2025 contient en outre des questions sur l'assurance-qualité des prestataires et sur la manière dont ils gèrent le thème de la caisse de pension. Des appréciations et déclarations à des questions ouvertes sur les tendances et défis actuels complètent les résultats à partir d'une perspective pratique.

Évolution encore positive attendue dans le secteur de la formation continue

L'indicateur de la branche pour 2024 est de 16 points et se trouve donc dans la plage légèrement positive. Selon l'indicateur de confiance, les prestataires prévoient pour l'année en cours (2025) une évolution légèrement positive de la branche (16 points également). Cette hausse, légère mais constante, reflète un sentiment d'optimisme au sein de la branche.

La première édition de l'Observatoire de la formation continue FSEA en 2022² avait posé les bases d'une enquête standardisée qui, depuis, est effectuée tous les ans. Nous disposons à ce jour de quatre enquêtes et donc de valeurs pour quatre années consécutives. En 2021, les prestataires avaient jugé neutre l'évolution de la situation économique en attribuant 8 points à cette dimension. À chacune des années suivantes, on constate une tendance légèrement positive (cf. figure 1). La hausse initialement très marquée concernant l'évolution positive correspond à la reprise économique du secteur après la pandémie de COVID-19. L'indicateur de la branche était de 14 points en 2022 et de 15 points en 2023. En 2024, il a atteint 16 points.

1 Le classement par région linguistique, domaine principal et organe responsable provient du rapport établi par les institutions interrogées. La taille des prestataires a été déterminée à partir de trois indicateurs: nombre d'équivalents temps plein parmi les personnes salariées, nombre d'heures de cours dispensées et nombre d'inscriptions (nombre de personnes participantes) en 2023 (voir page 21).

2 Afin de représenter la situation du secteur de la formation continue au cours des années de pandémie 2020/2021, la FSEA a effectué une enquête séparée. Les résultats de celle-ci sont présentés dans le rapport Répercussion de la pandémie de coronavirus sur la formation continue.

Indicateurs de développement de la branche

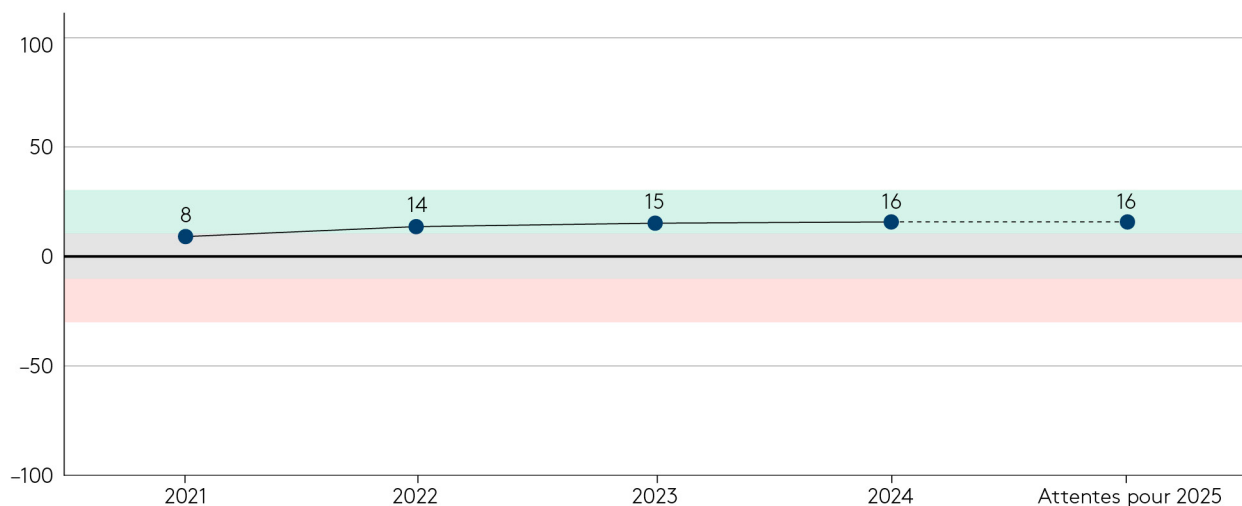


Fig. 1:

FSEA Indicateurs de développement de la branche

2021-2025. N pour 2021 = 211, pour 2022 = 447, pour 2023 = 395, pour 2024 = 348, pour 2025 = 345

Plutôt négatif Neutre Plutôt positif

INDICATEUR DE LA BRANCHE ET INDICATEUR DE CONFIANCE

L'indicateur de la branche repose sur l'analyse de quatre dimensions: situation économique, offre, demande et effectifs au cours de l'année précédente (actuellement 2024). L'indicateur de confiance reflète les prévisions de la branche pour l'année en cours (2025) concernant ces quatre dimensions. L'enquête a lieu chaque année à la fin du premier trimestre. Ces deux indicateurs peuvent se situer dans une plage comprise entre -100 et +100 points. Des valeurs entre +10 et -10 sont interprétées comme neutres. Des valeurs supérieures à +10 indiquent une estimation positive, tandis que des valeurs inférieures à -10 correspondent à une estimation négative. De plus amples informations sur le calcul et l'interprétation des indicateurs figurent dans l'annexe 1.

Lorsque l'on étudie les quatre éléments qui composent l'indicateur, on constate que la tendance positive est surtout soutenue par les deux dimensions «offre» et «demande» (figure 2). Avec respectivement 21 et 19 points, elles se situent dans la plage légèrement positive et affichent des valeurs supérieures à celles des deux autres dimensions. Ces valeurs indiquent une reprise de l'activité de formation continue, en particulier après l'effondrement de la demande pendant la pandémie de COVID-19. Dans les deux dimensions «offre» et «demande», l'indicateur de confiance de l'année en cours (2025) est supérieur d'un point (offre) et de deux points (demande) à celui de l'année dernière.

Depuis les débuts de l'enquête, les prestataires jugent l'évolution de la dimension «situation économique» un peu plus modérée à légèrement positive, à l'exception de l'année 2023. L'indicateur de confiance de l'année 2025 se situe à nouveau dans la plage «neutre» et révèle un sentiment moins optimiste parmi les prestataires. L'indicateur de confiance est également le plus souvent dans la plage «neutre» pour la dimension «effectifs», et ce depuis le lancement de l'enquête.

Estimations relatives à l'évolution de la branche

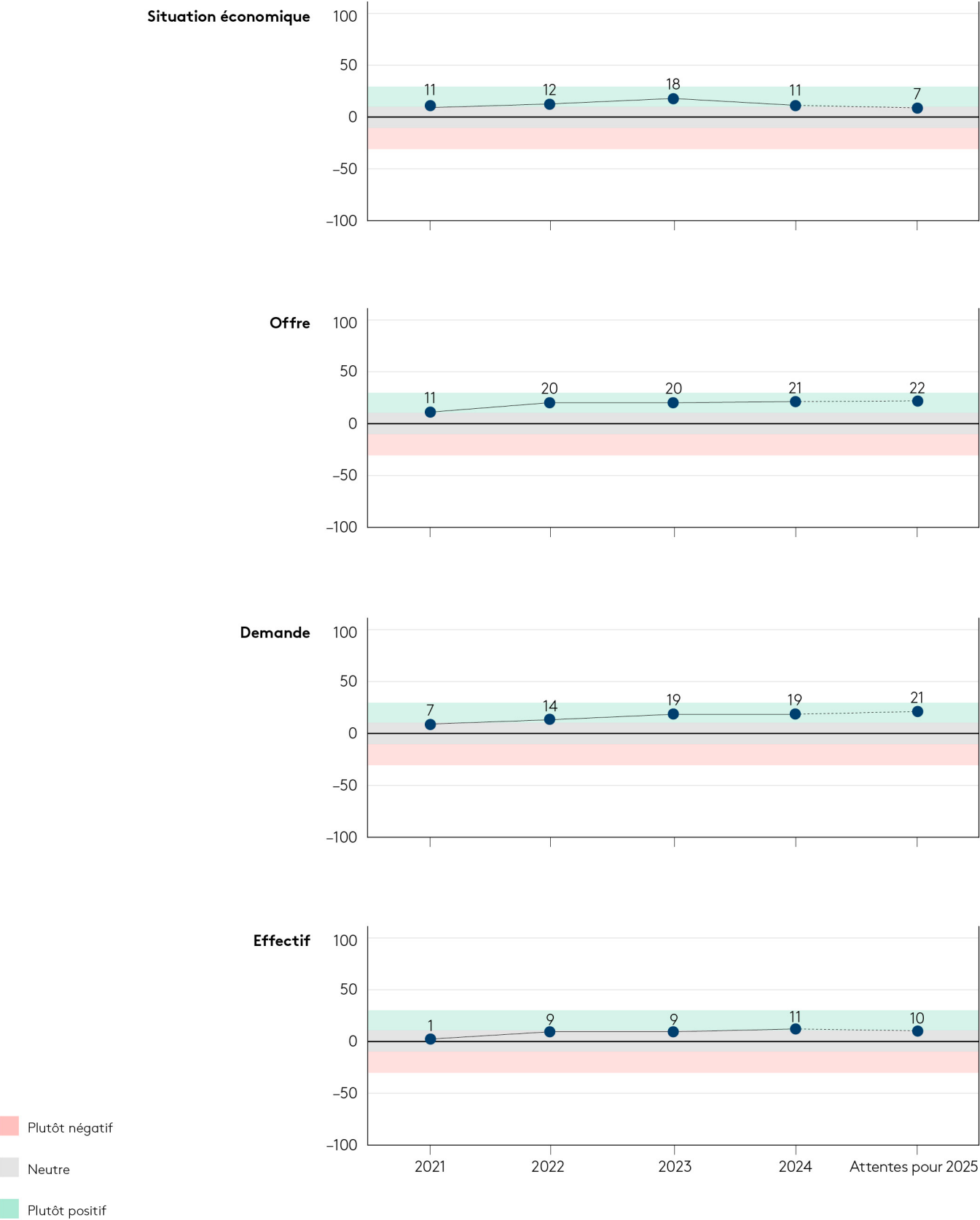


Fig. 2:
Estimation relative à l'évolution de la branche en ce qui concerne
la situation économique, l'offre, la demande et l'effectif. N pour 2021 ~ 208,
pour 2022 ~ 376, pour 2023 ~ 335, pour 2024 ~ 320, pour 2025 ~ 318

Grâce à la saisie de l'indicateur de confiance de l'année en cours, il est possible de comparer les prévisions avec les valeurs réelles. Par exemple, si l'on compare l'indicateur de confiance de l'année 2024 (Cacho & Gollob, 2024) avec les valeurs réelles qui ont été saisies lors de l'enquête actuelle, on constate que les prestataires s'attendaient à des résultats légèrement meilleurs à ce qu'ils ont été réellement. Par exemple, pour la dimension «demande», la situation réelle est nettement en-deça de leurs attentes³. Leurs prévisions pour 2024 concernant la dimension «effectifs» s'est avérée très exacte.

DIMENSION: SITUATION ÉCONOMIQUE

Aucune évolution de la situation économique attendue pour l'année en cours

La figure 3 présente les pourcentages recueillis pour chaque catégorie de réponse à la question «Comment la situation économique de votre organisation a-t-elle évolué l'année passée (2024)?». Alors qu'en 2023, la majorité des prestataires avait évalué la tendance comme étant «plutôt positive» (40 %), la part de la réponse «neutre» a sensiblement augmenté en 2024. Il s'agit actuellement de la catégorie qui obtient le plus de réponses (45 %). La part des prestataires qui s'attendent à une évolution neutre de la situation économique pour 2025 est de 48 %, soit légèrement supérieure à l'année dernière. En revanche, la part des prestataires jugeant l'évolution «très positive» est en forte baisse par rapport à 2023.

Comment estimez-vous l'évolution de la situation économique ?

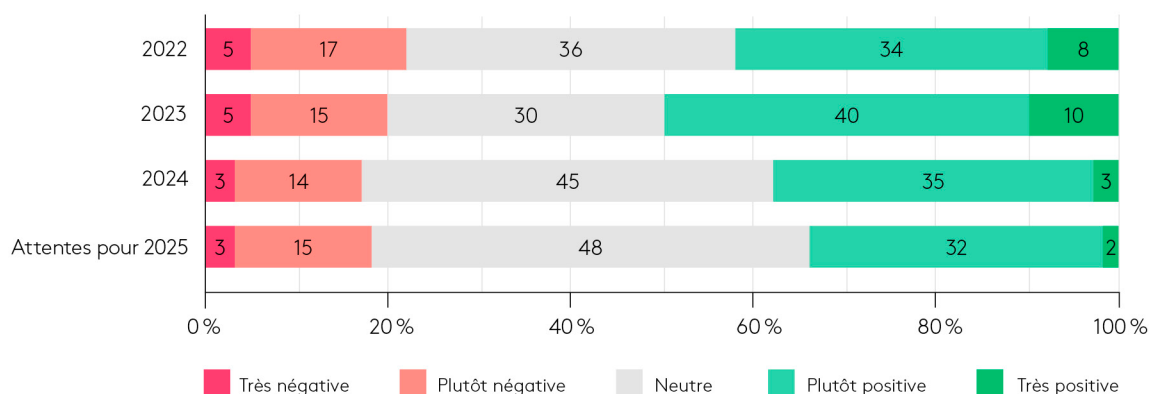


Fig. 3:
Estimation de l'évolution de la situation économique
(valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 446,
pour 2023 = 344, pour 2024 = 316, pour 2025 = 314

L'évaluation de la situation économique par les prestataires varie selon leur taille. En moyenne, les grands prestataires et les prestataires de taille moyenne ont une appréciation plus positive de la situation économique en 2024 que les petits prestataires. En effet, 58 % des grands

3 Indicateurs de confiance pour 2024: indicateur de branche: 14, situation économique: 13, offre: 23, demande: 23, effectifs: 11

prestataires et 34 % des prestataires de taille moyenne parlent d’une évolution plutôt positive, contre seulement 27 % des petits prestataires. En revanche, ces derniers (50 %) ont plus souvent une appréciation neutre que les prestataires de taille moyenne (45 %) et que les grands prestataires (32 –). Les prévisions concernant l’évolution de la situation économique pour 2025 varient légèrement selon le type d’organe responsable: les prestataires privés à but lucratif sont plus nombreux (43 %) à avoir une appréciation plutôt positive que les prestataires publics (17 %) et les prestataires privés d’utilité publique (33 %).

Sources de financement des offres de formation continue en 2024

Nous avons demandé aux prestataires d’indiquer quelle a été, en 2024, la part de chaque source de financement (frais de participation, pouvoirs publics, ressources propres et autres sources de financement) dans le chiffre d’affaires global de leur organisation. La figure 4 indique ces différentes parts. Comme l’année précédente, les frais de participation ont été la principale source de chiffre d’affaires en 2024 (56 %). En outre, 27 % du chiffre d’affaires proviennent des pouvoirs publics (Confédération, cantons ou communes) et 12 % des ressources propres du propriétaire ou de l’organisation. Les autres sources de financement représentent 5 % du chiffre d’affaires global. Aucune différence significative ne peut être observée entre 2024 et 2023 concernant les sources de financement.

Nous avons aussi demandé aux prestataires de préciser si, en 2024, leurs offres ou parties d’offre avaient été financées via des appels d’offres: 73 % des offres des prestataires n’ont pas été financés par ce biais, et 23 % l’ont été en partie. Seuls 4 % des prestataires indiquent que leurs offres ont été intégralement financées via des appels d’offres.

Comment évaluez-vous la part des sources de financement suivantes dans le chiffre d’affaires total de l’année dernière (2024) ?

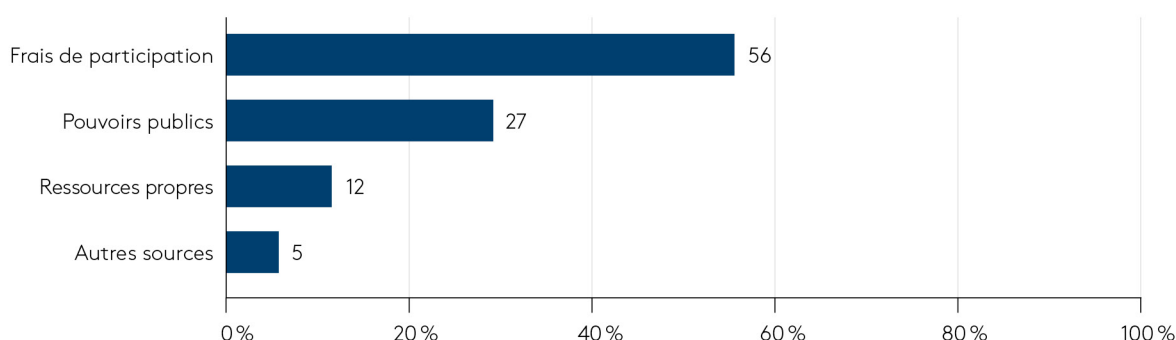


Fig. 4:
Part des sources de financement dans le chiffre d’affaires total en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N = 294

Des différences apparaissent dans les sources de financement en fonction du type d’organe responsable. Comme on peut s’y attendre, les prestataires privés à but lucratif sont moins souvent financés par des fonds publics (15 %) que les prestataires publics (36 %), les prestataires privés d’utilité publique (37 %) ou les autres prestataires (36 %). Par

rapport aux prestataires publics et aux prestataires privés d'utilité publique, les prestataires privés à but lucratif se financent davantage via les frais de participation (69 %, contre respectivement 53 % et 45 %). Les prestataires privés d'utilité publique et les prestataires publics ont plus souvent recours à d'autres sources de financement que les prestataires privés à but lucratif.

Les prestataires qui proposent principalement des formations continues en entreprise se financent nettement plus souvent via les frais de participation (66 %) que les prestataires qui interviennent principalement dans les compétences de base (52 %) ou dans la formation continue générale (34 %). Chez les prestataires de ces deux dernières catégories, les fonds publics sont une source de financement nettement plus importante (respectivement 46 % et 30 %) que chez les prestataires proposant principalement des formations continues en entreprise (19 %).

Plusieurs programmes de soutien utilisés, en majorité par les prestataires privés d'utilité publique et les prestataires dans la formation continue générale

En 2024, 50 % des prestataires ont bénéficié de programmes de soutien publics. La figure 5 indique ceux qui sont le plus souvent utilisés par les prestataires. Les mesures relatives au marché du travail se classent au premier rang (29 %), suivies de l'encouragement à l'intégration (22 %) et des fonds pour la promotion des compétences de base des adultes dans le cadre de la loi fédérale sur la formation continue (LFCo)⁴ (15 %) et dans le cadre de l'aide sociale (13 %). Le programme de soutien «Simplement mieux!... au travail»⁵ recueille le moins de réponses (6 %). D'autres programmes de soutien entrent en ligne de compte pour 9 % des prestataires. En font partie, d'après les prestataires, les mesures pour l'intégration dans la société et sur le marché du travail, telles celles organisées par l'assurance-invalidité (AI). Ces pourcentages correspondent à peu près aux estimations du SEFRI (CSRE, 2023).

Les prestataires ont la possibilité de percevoir des fonds de plusieurs programmes de soutien. Tandis que la majorité (57 %) des prestataires perçoit des fonds d'un seul programme de soutien, 19 % bénéficient de fonds de deux programmes de soutien et 24 % de trois programmes de soutien ou plus. L'enquête montre que le nombre de programmes de soutien varie selon les caractéristiques des prestataires. On note par exemple des différences importantes dans le nombre de programmes de soutien selon la taille du prestataire: 71 % des petits prestataires bénéficient de fonds d'un seul programme de soutien et seulement 10 % bénéficient de fonds de trois programmes de soutien ou plus. Enfin, 51 % des grands prestataires bénéficient de fonds de trois programmes de soutien ou plus.

4 Loi fédérale sur la formation continue (LFCo), disponible en ligne

5 La loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPP; disponible en ligne) définit les bases de la structure de soutien. De plus amples informations sur le projet sont disponibles dans l'article de Bärlocher & Gollob, 2025.

Parmi les programmes de soutien publics mentionnés ci-dessous, lesquels ont-ils soutenu les offres de votre organisation en 2024 ?

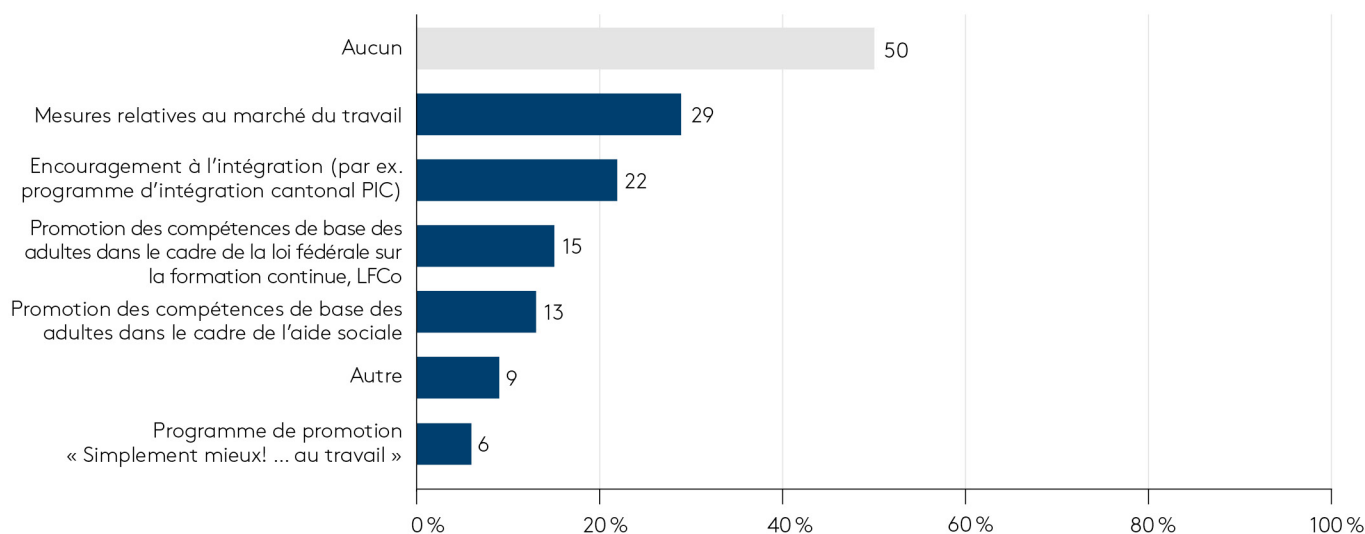


Fig. 5:
Programmes de soutien publics utilisés
en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies).
Plusieurs choix possibles. N = 327

Les prestataires privés d'intérêt public bénéficient beaucoup plus souvent de plusieurs programmes de soutien que les prestataires publics, les prestataires privés à but lucratif et les prestataires ayant un autre type d'entité responsable.

Des différences marquées existent également selon le type de formation continue principalement proposée par le prestataire. Ce sont surtout les prestataires actifs dans la formation continue générale qui bénéficient de plus d'un programme de soutien. Ils se démarquent considérablement des prestataires actifs dans d'autres domaines. Ainsi, 43 % des prestataires dont l'activité principale est la formation continue générale bénéficient de trois programmes de soutien ou davantage. Les prestataires dont l'activité principale est la formation continue en entreprise ou qui sont actifs dans les compétences de base perçoivent généralement des fonds d'un seul programme de soutien (respectivement 68 % et 56 %).

Les frais de personnel: le principal poste de dépenses

Une grande partie des prestataires juge neutre ou positive l'évolution de son chiffre d'affaires en 2024: 44 % ont une estimation plutôt positive ou très positive, tandis qu'une part un peu plus faible (39 %) ne prévoit aucun changement dans l'évolution de son chiffre d'affaires. Il sont 16 % à juger l'évolution de leur chiffre d'affaires comme plutôt négative, voire très négative⁶.

⁶ En valeur médiane, le chiffre d'affaires est de 700 000 francs. La majeure partie des prestataires (40 %) affiche un chiffre d'affaires total jusqu'à un million de francs, 33 % ont un chiffre d'affaires jusqu'à 10 millions de francs, et seuls 8 % déclarent réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs. En outre, 16 % réalisent un chiffre d'affaires total de 100 000 francs, et 3 % déclarent ne réaliser aucun chiffre d'affaires. Les prestataires appartenant à cette catégorie sont soit des prestataires publics, soit des prestataires privés d'intérêt public. Les prestataires avec un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de francs sont répartis dans tous les types de prestataires, mais il s'agit généralement de prestataires publics ou de prestataires privés à but lucratif. Cependant, seuls quelques cas peuvent être observés (N=182).

En 2024, les frais de personnel ont été le principal poste de dépenses pour la majorité des prestataires (63 %). Viennent ensuite les frais d'exploitation (principal poste de dépenses pour 19 % des prestataires) et les frais matériels (12 % des prestataires). Les autres postes représentent 6 % des dépenses. Ces valeurs sont très proches de celles de l'année dernière. Les prestataires privés à but lucratif ont des frais de personnel plus faibles (60 % des prestataires) et des frais d'exploitation plus élevés (22 % des prestataires) que les prestataires privés d'intérêt public (frais de personnel: 66 %, frais d'exploitation: 18 %).

DIMENSION: OFFRE

L'évolution de l'offre jugée plutôt positive

Interrogés à propos de l'évolution de l'offre en 2024, les prestataires sont une majorité (52 %) à évoquer une évolution plutôt positive à très positive (cf. figure 6). Cette proportion est très similaire pour l'année 2025. Cette estimation demeure stable sur l'ensemble des années étudiées. Seule une très faible minorité de prestataires a déclaré, sur les trois (et/ou quatre) années étudiées, que l'offre avait évolué de manière très négative. Les petits prestataires sont plus nombreux à indiquer une évolution neutre de l'offre que les prestataires de taille moyenne et les grands prestataires (18 %, contre 12 % et 3 %). Les prestataires de taille moyenne sont les plus nombreux (23 %) à évoquer une évolution plutôt positive de l'offre. On ne relève aucune autre différence en fonction des caractéristiques des prestataires.

Comment estimez-vous l'évolution de l'offre ?

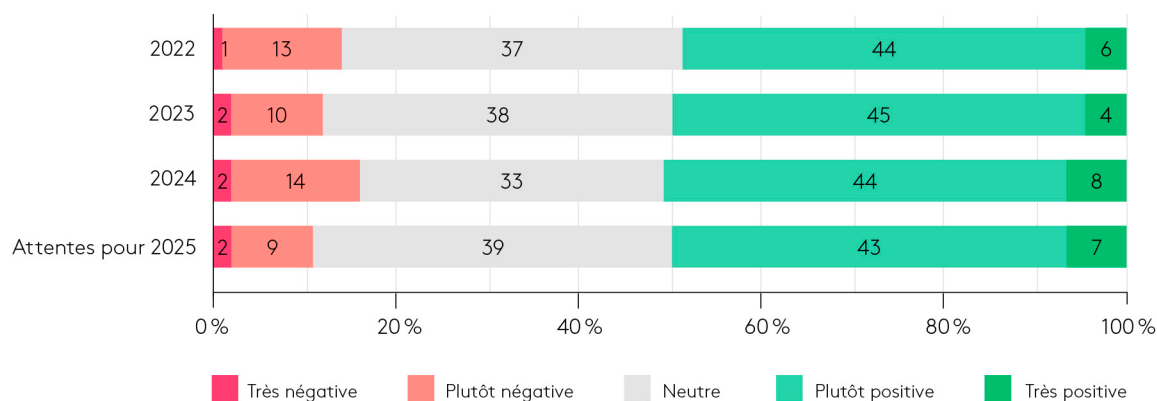


Fig. 6:
Estimation de l'évolution du volume d'offres (valeurs en pourcentage arrondies).
N pour 2022 = 396, pour 2023 = 366, pour 2024 = 332, pour 2025 = 330

Environ un quart des prestataires a pu effectuer toutes les offres programmées

En valeur médiane, les prestataires ont effectué 40 offres en 2024⁷, tandis que 26 % des prestataires ont effectué jusqu'à 500 offres et 8 % plus de 500. Par ailleurs, 26 % ont effectué entre une et dix offres, 29 %

⁷ Dans cette enquête, l'offre a été définie comme une activité d'enseignement/d'apprentissage. En conséquence, un module fermé représente aussi une offre. Plusieurs événements de cours sont considérés comme plusieurs offres.

entre onze et cinquante offres, 12 % entre 51 et 100 offres. Globalement, la variance dans le nombre d'offres effectuées est élevée⁸.

En 2024, environ 15 % des offres programmées n'ont pas été effectuées. Ce chiffre était de 12 % en 2023. D'un point de vue statistique, la différence entre les deux années n'est toutefois pas significative. La figure 7 montre que 26 % des prestataires déclarent avoir effectué toutes les offres programmées. La majorité (54 %) déclare n'avoir pas pu effectuer jusqu'à un quart des offres. Chez 12 % des prestataires, jusqu'à la moitié des offres programmées n'a pas pu être effectuée. Et 6 % n'ont pas pu effectuer jusqu'à trois quarts de leurs offres, 2 % n'ayant pu effectuer aucune offre.

Part d'offres non réalisées par rapport à l'ensemble des offres par prestataire

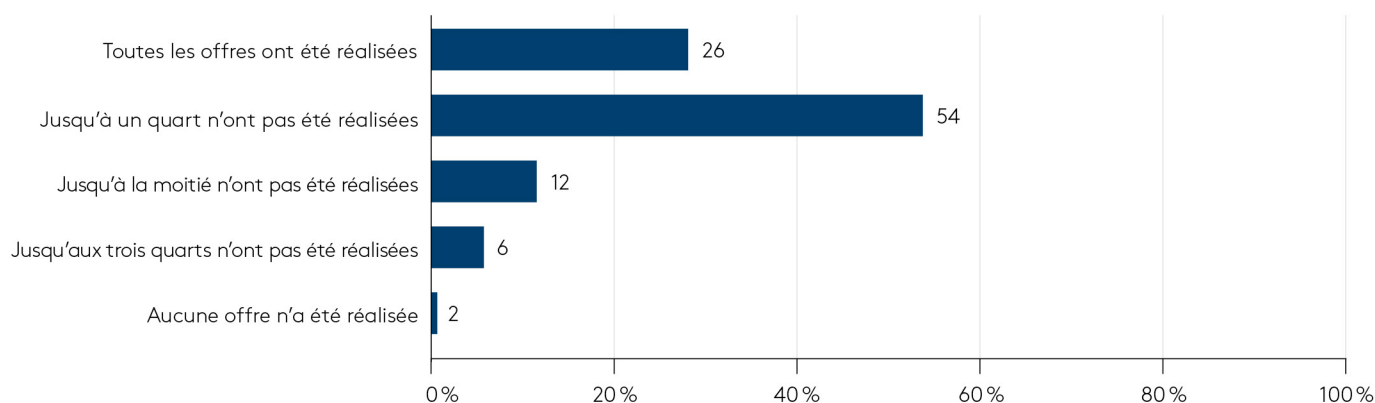


Fig. 7:
Part d'offres non réalisées par rapport à
l'ensemble des offres par prestataire en 2024
(valeurs en pourcentage arrondies). N = 335

PRESSIION DES PRIX DANS LA CONCEPTION DES OFFRES

Lorsqu'on les interroge sur les défis, les prestataires mentionnent des difficultés à élaborer des offres de qualité dans un contexte marqué par une forte pression des coûts. Ils précisent que les groupes de clients importants pour eux sont sensibles aux prix pratiqués. Les prestataires doivent donc concevoir leurs offres de sorte qu'elles restent compétitives en termes de prix. Le grand nombre de concurrents joue aussi un rôle et accentue la concurrence dans l'acquisition de participant.e.s aux formations.

Les petits prestataires sont les plus nombreux à indiquer avoir pu effectuer toutes les offres programmées (34 %, contre 22 % pour les prestataires de taille moyenne et 16 % pour les grands prestataires): 40 % d'entre eux n'ont pas pu effectuer jusqu'à un quart de leurs offres, tout comme 65 % des prestataires de taille moyenne et 63 % des grands prestataires⁹. On constate aussi des différences selon les régions linguistiques: c'est en Suisse romande que la part d'offres programmées et

8 Entre 0 et 6933

9 khi carré (325, 8) = 24.18, p = 0,002

effectivement effectuées est la plus élevée (38 %). À l'inverse, la Suisse italienne affiche le taux le plus élevé d'offres programmées qui n'ont pas été effectuées (20 %)¹⁰.

Les cours en présentiel enrichis par le numérique progressent encore

Les prestataires proposent leurs offres de formation continue dans différents formats. La figure 8 montre qu'en 2024, les cours en présentiel enrichis par le numérique étaient le format le plus répandu. D'après d'autres analyses, 12 % des prestataires s'attendent à un changement dans la pratique de la formation continue entre 2024 et 2025.

L'utilisation des cours en présentiel enrichis par le numérique s'accroît depuis 2022; la différence entre les années 2023 et 2022 est également significative sur le plan statistique. Pour 2025, les prestataires misent sur une progression des formats hybrides, c'est-à-dire une combinaison d'enseignement en ligne et en présentiel.

Quel format a été le plus utilisé dans la pratique de la formation continue de votre organisation aux années mentionnées ?

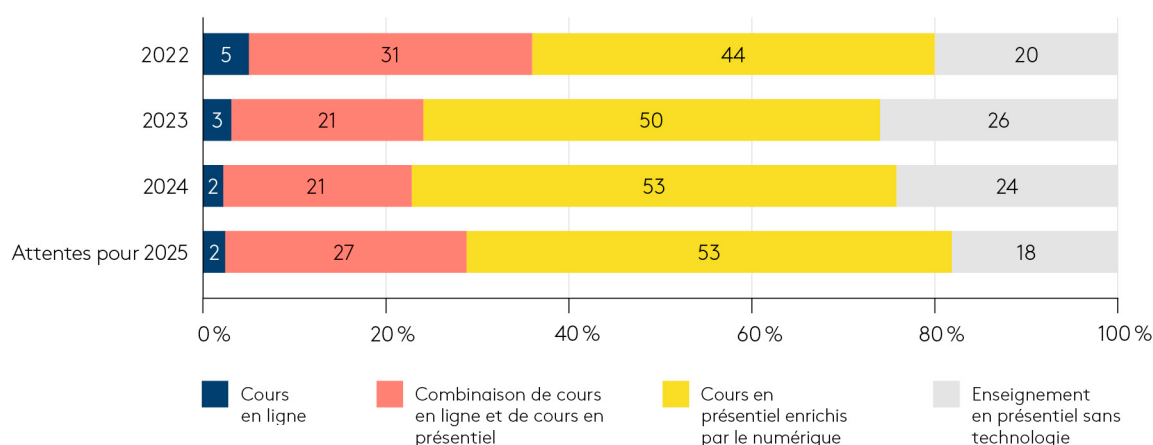


Fig. 8:
Pratique prioritaire des organisations en matière de formation continue (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 362, pour 2023 = 345, pour 2024 = 329, pour 2025 = 319

Des différences apparaissent selon le type de formation continue principalement proposé. Les prestataires dont l'activité principale est la formation continue générale sont les plus nombreux à proposer des cours en présentiel enrichis par le numérique (75 %), par rapport à 49 % des prestataires actifs dans la formation continue en entreprise et 48 % des prestataires actifs dans les compétences de base. De même, les prestataires avec pour activité principale la formation continue générale sont les moins nombreux (seulement 3 %) à utiliser la combinaison «enseignement en ligne et en présentiel», contre 29 % des prestataires actifs dans la formation continue en entreprise et 15 % des prestataires actifs dans les compétences de base. Ces derniers sont les plus nombreux à utiliser des formats de formation sans technologie (37 %). Les réponses sont très similaires à celles concernant les attentes de l'année en cours (2025)¹¹.

10 khi carré (328, 12) = 38.10, p = 0.000

11 khi carré (323, 6) = 31.46, p = 0.000

L'IA ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE:
UNE OPPORTUNITÉ ET UN DÉFI

Les prestataires déclarent faire face à un défi, celui d'adapter leur offre aux évolutions de la société. Un thème fréquemment évoqué est la transformation numérique rapide, avec l'utilisation accrue de l'IA dans la société. Les réponses montrent toutefois que les prestataires considèrent ces évolutions comme une opportunité pour l'élaboration de leur offre et pour le marché de la formation continue en général.

Assurance-qualité et professionnalisation chez les prestataires de formation continue

Les prestataires de formation continue peuvent être certifiés par différents labels de qualité. Ces derniers forment la base de l'assurance-qualité et du développement de la qualité. Ils permettent de faire valoir des normes élevées auprès du public et de renforcer la confiance des personnes participantes. En 2018, la FSEA a été mandatée par la Confédération pour élaborer un tel label. Le label de qualité eduQua développé par la FSEA est désormais largement répandu: 66 % des prestataires interrogés dans le cadre de cette enquête sont certifiés selon ce label¹². En outre, 15 % des prestataires disposent d'un autre label et 19 % n'en ont aucun.

Plus la taille des prestataires est importante, plus ils sont nombreux à être certifiés selon le label eduQua (83 % des grands prestataires, comparé à 50 % des petits prestataires et 74 % des prestataires de taille moyenne). Les petits prestataires sont les plus nombreux à ne pas avoir de label de qualité (33 %)¹³. Les prestataires publics sont moins nombreux à disposer du label eduQua (44 %) que les prestataires privés d'utilité publique (68 %) et les prestataires privés à but lucratif (77 %). Les prestataires publics sont aussi les plus nombreux à détenir un autre label (31 %), contre 11 % des prestataires privés d'utilité publique et 7 % des prestataires privés à but lucratif¹⁴.

Non seulement les prestataires, mais aussi les formatrices et formateurs peuvent faire certifier leurs compétences. C'est possible par le biais des offres de formation continue dans le cadre du certificat «Formation des formatrices et formateurs d'adultes (FFA)» élaboré par la FSEA¹⁵. Cette qualification largement reconnue contribue à la professionnalisation du secteur de la formation continue. Cette année, nous avons demandé aux prestataires de préciser s'ils proposent des offres du système modulaire FFA: 20 % disposent de telles offres.

12 Étant donné que l'enquête de la FSEA auprès des prestataires est envoyée aux adresses contenues dans la base de données internes, les prestataires qui disposent du label eduQua sont sans doute surreprésentés dans cet échantillon. En Suisse, environ un millier de prestataires sont certifiés selon le label eduQua.

13 khi carré (324, 4) = 32,58, p = 0,000

14 khi carré (330, 6) = 34,41, p = 0,000

15 Le système modulaire FFA est un système de formation à trois niveaux. Ce système comprend le certificat FSEA formatrice/formateur (niveau I), le brevet fédéral formatrice/formateur (niveau II) et le diplôme fédéral responsable de formation ainsi que le diplôme de formateur/formatrice d'adultes ES (niveau III: gestion de la formation et expertise en formation). De plus amples informations concernant le système modulaire FFA figurent sur le site Internet de la FSEA.

DIMENSION: DEMANDE

Plus les prestataires sont de grande taille, plus l'évolution de la demande est évaluée de manière positive

Si l'on étudie la répartition des réponses concernant l'évaluation de la demande, on note que la part des prestataires qui jugent l'évolution de la demande plutôt positive ou très positive augmente au fil des années (cf. figure 9). La figure 2 montre que les prestataires entrevoient une tendance positive. Pour 2024, ils ont observé une évolution légèrement positive, tandis que 4 % la jugent très positive. D'après les prévisions des prestataires, cette évolution positive se poursuit en 2025.

Comment estimez-vous l'évolution de la demande ?

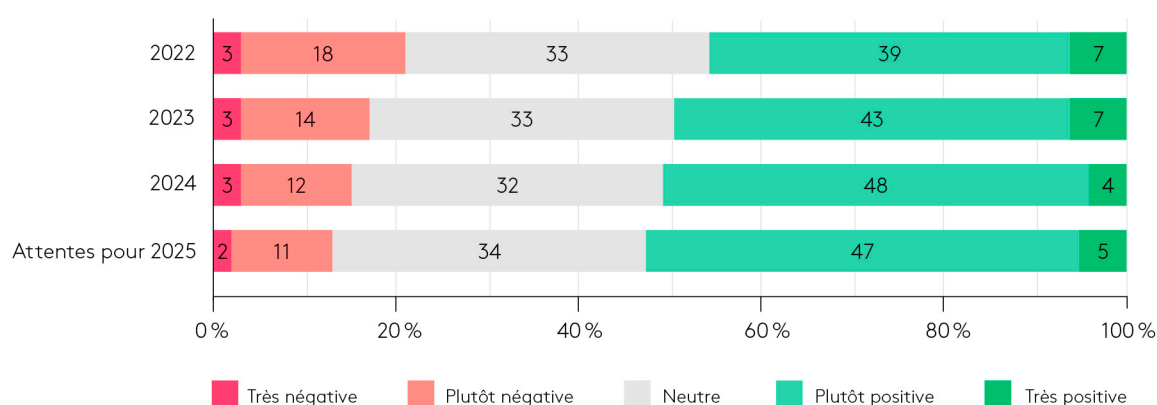


Fig. 9:
Estimation de l'évolution de la demande
(valeurs en pourcentage arrondies).
N pour 2022 = 377, pour 2023 = 350, pour
2024 = 338, pour 2025 = 335

Les petits prestataires sont plus nombreux à évoquer une évolution neutre à plutôt négative de l'évolution de la demande en 2024. La part des petits prestataires considérant l'évolution comme plutôt positive est de 39 %, contre 54 % des prestataires de taille moyenne et 60 % des grands prestataires. Parmi les prestataires évoquant une évolution plutôt positive de la demande, les prestataires proposant principalement des formations continues générales représentent la part la plus élevée (66 %, contre 49 % des prestataires actifs dans les compétences de base et 42 % des prestataires actifs dans la formation continue en entreprise).

La figure 10 indique la part d'heures de formation effectuées par prestataire en 2024. Plus des trois quarts des prestataires ont dispensé jusqu'à 10 000 heures de formation, alors que 8 % déclarent avoir dispensé plus de 50 000 heures de formation. En valeur médiane, 1700 heures de formation ont été dispensées en 2024. Toujours en valeur médiane, en 2024, les prestataires ont enregistré 400 personnes participantes, 29 % jusqu'à 100, 26 % jusqu'à 500, 20 % jusqu'à 1500 et 16 % jusqu'à 5000. Enfin, 8 % des prestataires ont enregistré plus de 5000 personnes participantes.

Nombre d'heures de cours réalisées 2024

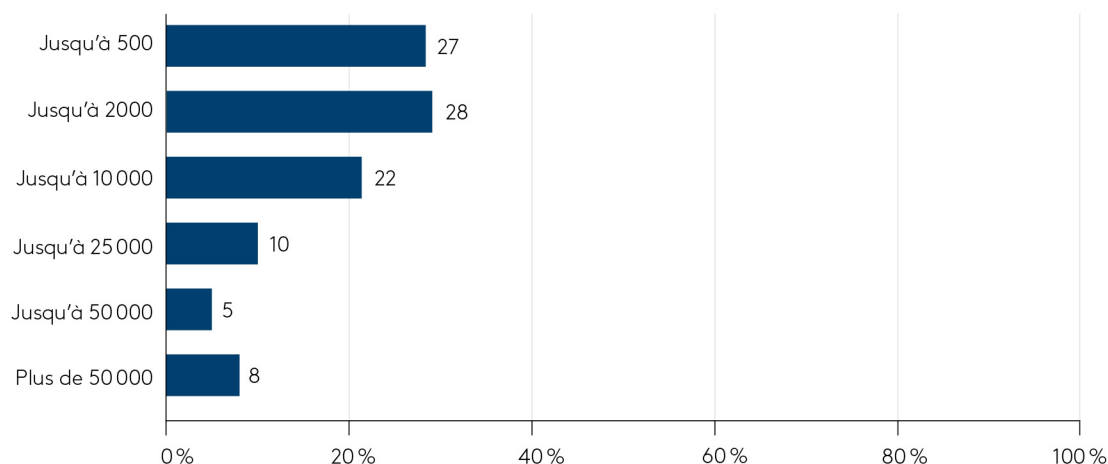


Fig. 10:
Nombre d'heures de cours
(valeurs en pourcentage arrondies).
N = 324

L'INTENSIFICATION DE LA CONCURRENCE: UN DÉFI

Les défis souvent cités par les prestataires sont la difficulté à se faire connaître et le nombre insuffisant de participant·e·s à leurs formations. Ils constatent qu'ils ont des difficultés à en trouver en quantité suffisante et que le nombre de collaboratrices et collaborateurs ainsi que les frais de formation doivent parfois être adaptés. Cela tient au fait que le marché de la formation continue est facile d'accès pour les prestataires, et donc que le nombre d'alternatives possibles est très élevé. Les prestataires ressentent donc une très forte pression concurrentielle.

Les autorités et les entreprises: des catégories de clients particulièrement importantes pour les grands prestataires

Lors de cette enquête, nous avons demandé pour la première fois aux prestataires d'indiquer quels clients ou catégories de clients ont financé (et/ou acheté) des offres de formation continue au cours de l'année précédente. La figure 11 présente les catégories de clients importantes pour les prestataires en 2024. Pour 70 % d'entre eux, les particuliers représentent la principale catégorie de clients. Viennent ensuite les services des autorités (55 %) et les entreprises (47 %).

Les catégories de clients importantes varient de manière significative selon certaines caractéristiques des prestataires. Les entreprises représentent une catégorie de clients plus importante pour les grands prestataires (68 %) que pour les petits prestataires (40 %) et les prestataires de taille moyenne (50 %). Plus la taille des prestataires est élevée, plus les autorités sont une catégorie de clients importante (grands prestataires: 73 %, prestataires de taille moyenne: 61 %, petits prestataires: 45 %).

La clientèle privée (particuliers) représente une catégorie de clients plus importante pour les prestataires privés à but lucratif (81 %) que pour les prestataires publics (56 %) et les prestataires privés d'utilité publique (67 %). Les entreprises sont une catégorie de clients moins importante

Von welchen Kundengruppen bzw. Abnehmern wurden die Weiterbildungsangebote Ihrer Organisation im Jahr 2024 finanziert/eingekauft?

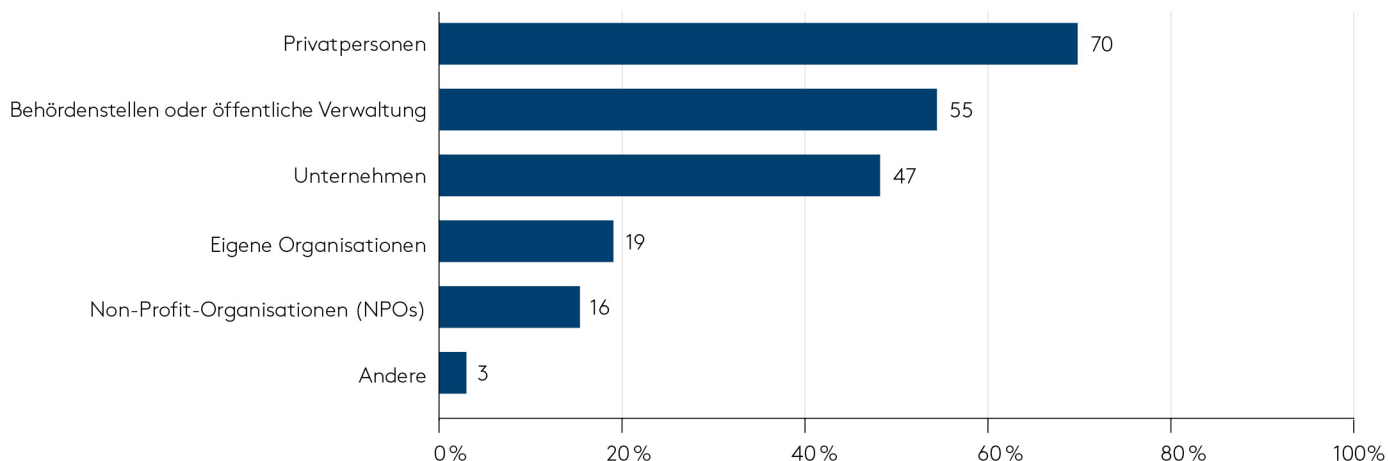


Abb. 11:
Kundengruppen bzw. Abnehmer der Weiterbildungs-
angebote im Jahr 2024 (gerundete Prozentwerte).
Mehrfachauswahl möglich. N = 353.

pour les prestataires privés d'utilité publique (37%) que pour les prestataires privés à but lucratif (58%) et les prestataires publics (45%). Les autorités et les organisations à but non lucratif sont une catégorie de clients beaucoup plus importante pour les prestataires privés d'utilité publique (68%) que pour les prestataires privés à but lucratif (49% autorités et 12% organisations à but non lucratif). Les offres achetées en interne par l'organisation sont une source de financement moins fréquente pour les prestataires privés à but lucratif (11%) que pour les prestataires publics (25%) et les prestataires privés d'utilité publique (27%).

Les entreprises sont une catégorie de clients plus fréquente pour les prestataires dont l'activité principale est la formation continue en entreprise (57%) que pour les prestataires intervenant dans les compétences de base (32%) ou dans la formation continue générale (39%). Les autorités sont une catégorie de clients beaucoup plus fréquente pour les prestataires intervenant principalement dans la formation continue générale (80%) que pour les prestataires actifs dans les compétences de base (48%) ou dans la formation continue en entreprise (49%). De même, les organisations à but non lucratif sont une catégorie de clients plus fréquente pour les prestataires actifs dans la formation continue générale (26%, contre 16% pour les prestataires dans les compétences de base et 13% pour les prestataires actifs dans la formation continue en entreprise).

DIMENSION: EFFECTIFS

Une évolution neutre dans une large mesure

Dans leur grande majorité, les prestataires ne voient aucun changement dans l'évolution des effectifs. Pour 2024, 62% ont indiqué n'attendre aucun changement dans ce domaine (2025: 61%). Depuis que

l'enquête a été créée, la plupart des prestataires indique une évolution et des prévisions neutres concernant l'évolution des effectifs. En moyenne, chaque année, environ 30 % jugent de manière plutôt positive à très positive l'évolution des effectifs (figure 12).

Les petits prestataires sont nombreux (69 %) à évoquer une évolution neutre des effectifs pour 2024. Les prestataires de taille moyenne (29 %) et les grands prestataires (41 %) constatent plus souvent une évolution plutôt positive des effectifs que les petits prestataires (17 %).

Pour 2025, on note que l'évaluation positive est soutenue par les prestataires de taille moyenne: 35 % d'entre eux anticipent une évolution plutôt positive des effectifs, contre 15 % des petits prestataires et 21 % des grands prestataires. Ces derniers sont les plus nombreux à anticiper une évolution plutôt négative (16 %, contre 10 % des petits prestataires et 6 % des prestataires de taille moyenne).

Comment estimez-vous l'évolution de l'effectif ?

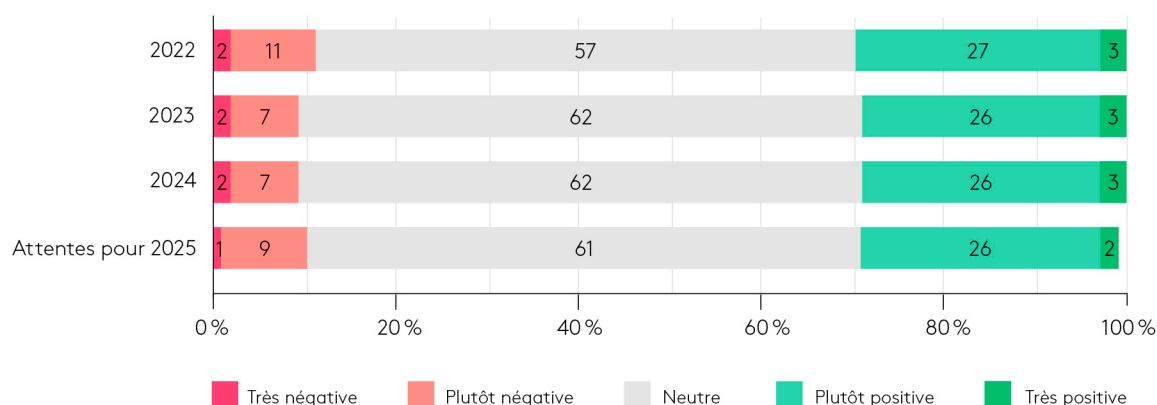


Fig. 12:
Estimation de l'évolution de l'effectif
(valeurs en pourcentage arrondies).
N pour 2022 = 331, pour 2023 = 299,
pour 2024 = 295, pour 2025 = 291

Les prestataires de formation continue travaillent majoritairement avec des personnes salariées et des personnes mandatées

Si l'on considère le nombre de personnes actives au sein de l'organisation, quel que soit le taux d'occupation, on constate que les prestataires emploient le plus souvent de onze à cinquante personnes (42 %), de une à dix personnes (25 %) ou de 51 à 100 personnes (12 %). Plus d'un cinquième des prestataires (22 %) emploie plus de cent personnes. Ces chiffres sont très proches de ceux de l'année dernière (Cacho & Gollob, 2024). Lorsque l'on examine les ETP (équivalents temps plein), on constate qu'une légère majorité des prestataires (51 %) emploie de un à dix ETP dans leur organisation, 22 % des prestataires emploient de onze à cinquante ETP et 12 % emploient plus de 250 ETP.

La majorité des personnes qui travaillent dans des établissements de formation continue sont salariées, comme le montre la figure 13. Seuls 5 % des prestataires n'ont pas de personnel salarié et 5 % comptent plus de 250 personnes salariées. La moitié des prestataires travaille avec des

bénévoles (entre un et dix bénévoles). À noter que 1 % des prestataires déclare travailler avec plus de 250 bénévoles. Enfin, 78 % des prestataires ont recours à des personnes mandatées.

Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2024

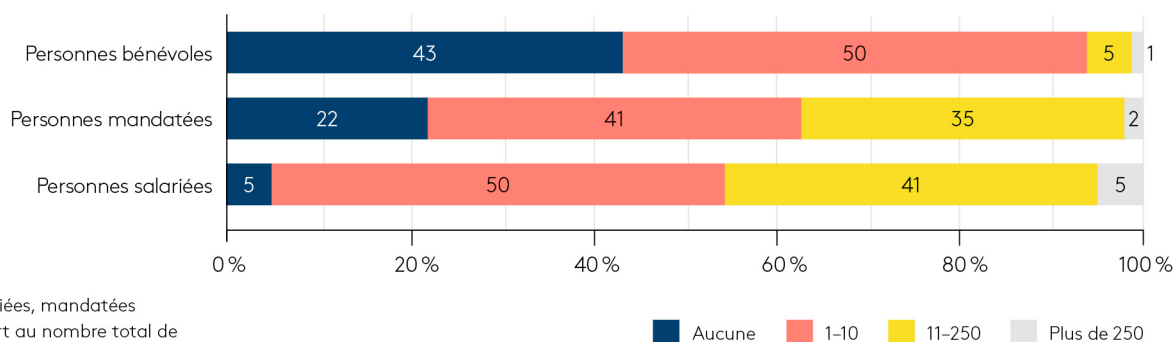


Fig.13:
Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N ~ 218

Les personnes bénévoles sont surtout présentes chez les petits prestataires et les prestataires de taille moyenne, et sont actives dans le domaine des compétences de base

Si l'on examine la part de personnes salariées, mandatées et de bénévoles dans l'ensemble des effectifs, on constate des différences selon certaines caractéristiques de prestataires. Ces différences sont surtout marquées au niveau du pourcentage de bénévoles selon la taille du prestataire, le type d'organe responsable et le domaine principal dans lequel les prestataires dispensent des formations continues.

Les petits prestataires (14 %) et les prestataires de taille moyenne (12 %) travaillent plus souvent avec des bénévoles que les grands prestataires (5 %). Les prestataires proposant principalement des formations continues en entreprise travaillent moins souvent (7 %) avec des bénévoles que les prestataires actifs dans les compétences de base (21 %) ou dans la formation continue générale (14 %). En outre, 21 % des prestataires privés d'utilité publique travaillent avec des bénévoles, contre 5 % des prestataires privés à but lucratif et 4 % des prestataires publics. Aucune différence notable n'apparaît concernant la part des personnes salariées et des personnes mandatées dans les effectifs totaux.

Formatrices/formateurs et caisses de pension dans la formation continue

Les formatrices et formateurs représentent une part élevée des effectifs des prestataires: 40 % d'entre eux déclarent qu'ils constituent entre 76 % et 100 % de leur personnel. Les formatrices et formateurs représentent trois quarts des effectifs chez 26 % des prestataires et jusqu'à la moitié des effectifs chez 16 % des prestataires. Ils représentent jusqu'à un quart du personnel chez 10 % des prestataires, tandis que 8 % des prestataires n'emploie aucun personnel¹⁶.

16 71 % des prestataires emploient du personnel dans le domaine de la planification des programmes et des formations; ces personnes salariées représentent jusqu'à un quart des effectifs chez 67 % des prestataires. 57 % des prestataires emploient du personnel dans le domaine «conseil et coaching»; ces personnes salariées représentent jusqu'à un quart des effectifs chez 53 % des prestataires.

Dans l'enquête de cette année, nous avons interrogé pour la première fois les prestataires sur le thème de la caisse de pension. Comme le montre la figure 14, 35 % d'entre eux déclarent qu'au sein de leur organisation, toutes les formatrices et tous les formateurs ont atteint le seuil d'entrée pour la caisse de pension. À l'inverse, 13 % déclarent que la quasi-totalité (entre 91 % et 100 %) des formatrices et formateurs n'atteint pas ce seuil. Enfin, 72 % des prestataires déclarent que leur organisation ne dispose pas de plan d'épargne retraite avec un seuil d'accès bas pour la caisse de pension. Dans les réponses à la question ouverte sur ce thème, on note que les prestataires qui déclarent ne pas atteindre le seuil d'accès font savoir que leurs formatrices et formateurs ont souvent des taux d'occupation trop faibles et occupent souvent un autre emploi.

En 2024, quel était le pourcentage de formatrices et formateurs dans votre organisation qui n'a pas atteint le salaire annuel assuré (seuil d'entrée) pour la caisse de pension ?

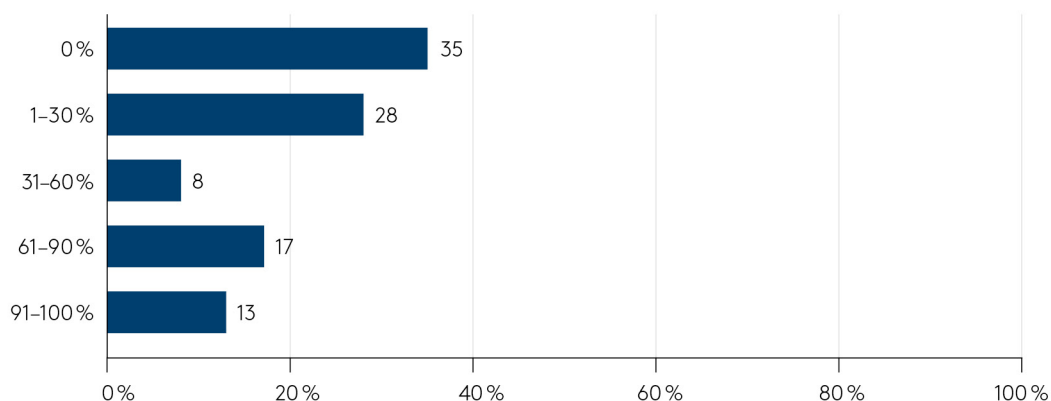


Fig.14:
Pourcentage de formatrices et formateurs qui n'a pas atteint le seuil d'entrée pour la caisse de pension en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N = 256

On constate des différences selon la taille des prestataires pour les deux aspects, à savoir le plan d'épargne retraite de la caisse de pension et le pourcentage de formatrices et formateurs qui n'atteignent pas le seuil d'accès. Plus les prestataires sont de grande taille, plus la probabilité est élevée qu'ils aient une caisse de pension avec un seuil d'accès bas (46 % des grands prestataires, contre 19 % des petits prestataires et 30 % des prestataires de taille moyenne)¹⁷. Les petits prestataires sont les plus nombreux à ne compter aucune formatrice ou aucun formateur n'atteignant le seuil d'accès (42 %, contre 34 % des prestataires de taille moyenne et 14 % des grands prestataires). Ils sont aussi les plus nombreux à compter entre 91 % et 100 % de formatrices ou formateurs qui n'atteignent pas le seuil d'entrée (19 %, contre 10 % des prestataires de taille moyenne et 10 % des grands prestataires)¹⁸.

17 khi carré (209, 2) = 7,50, p = 0,023

18 khi carré (253, 20) = 32,27, p = 0,041

Contextualisation des résultats

Des attentes modérées concernant l'évolution de la situation économique

En 2023, une part exceptionnellement élevée de prestataires interrogés avait évoqué une évolution plutôt positive à très positive de la situation économique (Cacho & Gollob, 2024). Pour l'année durant laquelle l'enquête avait été effectuée (2024), les prestataires tablaient sur une évolution un peu moins favorable. Les attentes pour l'année en cours (2025) sont encore plus basses.

L'évaluation des prestataires interrogés reflète le climat actuel au sein de l'économie suisse. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), les prévisions économiques pendant le second trimestre 2025 (l'enquête a été menée à la fin du premier trimestre) sont également ternes. La croissance effective du PIB était nettement plus faible que lors du trimestre précédent (0,1 %, contre 0,7 %), retrouvant son niveau moyen (SECO, 2025). Selon les prévisions pour l'année en cours, l'économie suisse devrait connaître une croissance inférieure à la moyenne (Abberger et al., 2025). Ce climat s'explique notamment par les incertitudes en matière de politique commerciale, porté essentiellement par le secteur de l'industrie de transformation.

Hausse de la demande attendue: les prestataires sont tenus de perfectionner leur offre

Malgré les attentes moins élevées concernant l'évolution de la situation économique, on constate une évolution positive de l'offre et de la demande dans l'enquête 2025 de la FSEA menée auprès des prestataires. En moyenne, la valeur de ces deux dimensions augmente au fil du temps. De plus, pour 2025, les prestataires tablent sur une évolution de l'offre et de la demande encore plus positive qu'en 2024.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces évolutions. Pendant la pandémie de COVID-19, la demande de formation continue s'est effondrée notamment en raison des mesures prises par l'État pour endiguer la pandémie (OFS, 2021). De toute évidence, on assiste à une reprise de la demande après les effets de ces mesures. Une veille à plus long terme permettra de montrer si cette évolution restera stable à l'avenir et si cette évolution positive doit être perçue comme une répercussion de la pandémie.

La hausse des investissements dans l'élaboration de l'offre et dans le marketing pourrait expliquer les attentes en baisse concernant l'évolution de la situation économique. L'enquête de 2022 a eu lieu peu après la levée de toutes les mesures liées à la pandémie. Dans le rapport FOCUS de 2022 (Gollob, 2022), les prestataires avaient indiqué qu'en raison de la pandémie de COVID-19, ils avaient été contraints d'opérer une réorientation de leur stratégie. Pour beaucoup d'entre eux, cette réorientation stratégique a pu engendrer des investissements plus élevés.

Par ailleurs, le secteur suisse de la formation continue fait face à une forte concurrence que les prestataires ressentent également. En raison de la facilité d'accès au marché, de nombreux prestataires sont en concurrence pour acquérir des catégories de clients potentiels. L'un des principaux défis des prestataires est donc de faire connaître leur offre de formation continue et de garantir un nombre stable de personnes participantes. Cela nécessite des investissements dans le marketing.

L'évolution plutôt modérée de la situation économique par rapport à la demande s'explique aussi par le besoin d'investissement élevé liées à des conditions changeantes. Quand on les interroge sur les défis et les opportunités, les prestataires répondent qu'ils sont tenus d'adapter en permanence leur offre aux évolutions de la société. L'une d'entre elles est l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle. Ces facteurs se répercutent aussi sur les dépenses.

Les effectifs restent stables

Concernant la dimension «effectifs», les prestataires indiquent des valeurs stables dans l'évolution et dans les attentes. Malgré les fluctuations observées dans la dimension «situation économique», la dimension «effectifs» semble rester inchangée. Une explication possible réside dans les modèles d'emploi flexibles de quelques formatrices et formateurs: la figure 13 montre que les prestataires ne travaillent pas seulement avec des personnes salariées. Souvent, ils ont aussi recours à des personnes mandatées et à des bénévoles. Grâce aux modèles d'emploi flexibles et à l'embauche sur une base horaire, les prestataires peuvent conserver leurs effectifs malgré la faiblesse éventuelle de la conjoncture économique (Christ et al., 2021; Gollob et al., 2021). Grâce à cela et également à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, une vague massive de licenciements a pu être évitée, même pendant la pandémie de COVID-19.

Toutefois, il se peut aussi que les prestataires souhaitent augmenter leurs effectifs, mais ne peuvent le faire car la recherche de personnel s'avère trop difficile. Les prestataires interrogés dans le cadre de cette enquête évoquent en effet des difficultés dans le recrutement d'un personnel adapté.

Méthode de saisie et échantillon

Les résultats de l'enquête en ligne menée chaque année par la FSEA auprès des prestataires servent de données de base à l'Observatoire de la formation continue de la FSEA. L'enquête est adressée à toutes les organisations de formation continue saisies dans la base de données de la FSEA. Cette année, le questionnaire a été envoyé à 2672 établissements, ce qui devrait représenter une majorité de tous les prestataires de formation continue en Suisse. Au total, 615 réponses ont été reçues entre le 22 avril et le 28 mai 2025, soit un taux de réponse de 23 %. Les prestataires qui ont déclaré ne pas proposer de formation continue ont été supprimés de l'échantillon (N=19). De même, les prestataires qui n'ont indiqué aucune donnée hormis les données structurelles ont été exclus (N=241). Après correction des données, l'échantillon net des analyses est de 355 cas valables. S'agissant de leurs données structurelles, les prestataires exclus ne se différencient pas significativement des prestataires inclus dans l'échantillon net¹⁹.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons les formations continues comme des activités d'apprentissage volontaires, qui ont lieu en dehors du système éducatif formel. Par conséquent, un prestataire de formation continue est une organisation dont l'activité principale ou secondaire est de proposer des activités d'apprentissage ou d'enseignement à des adultes. Le secteur de la formation continue englobe toutes les institutions de formation continue exerçant des activités en Suisse.

Les données structurelles ci-après fournissent des informations sur les différentes caractéristiques des prestataires inclus dans l'échantillon. Proposer des formations continues est l'activité principale pour 65 % des prestataires ayant répondu à cette enquête. Il s'agit d'une activité secondaire pour 35 % d'entre eux. Par ailleurs, 38 % des prestataires interrogés sont actifs dans l'éducation et l'enseignement, 23 % dans la santé et les affaires sociales et 16 % exercent des activités dans d'autres domaines du secteur tertiaire. En termes géographiques, 43 % exercent leur activité en Suisse alémanique, 34 % en Suisse romande, 3 % en Suisse italienne, tandis que 19 % sont présents au niveau national. Le tableau 1 présente l'échantillon étudié ici selon d'autres données structurelles et de manière détaillée. L'échantillon de cette année diffère très peu de celui des années précédentes.

Dans le cadre de ce rapport, la taille du prestataire a été calculée à partir de trois indicateurs: le nombre d'équivalents temps plein parmi les personnes salariées, le nombre d'heures de formation dispensées en 2024 et le nombre de personnes participantes en 2024. Une double pondération est appliquée aux heures de formations dispensées et au nombre de personnes participantes. En effet, par rapport au nombre de personnes salariées, ces deux données sont davantage pertinentes pour mesurer le volume d'activité d'une institution de formation continue.

¹⁹ Le test a été effectué avec un modèle probit qui estime la probabilité de non-réponses selon des caractéristiques structurelles (domaine principal de la formation continue, région linguistique, type d'organe responsable, branche et type d'organisation).

Annexe 1

INDICATEUR DE LA BRANCHE ET INDICATEUR DE CONFIANCE

Chacune des quatre dimensions (situation économique, offre, demande et effectifs) est évaluée au moyen d'une question pour estimer l'année précédente (ici: 2024) et l'année en cours (2025). Une valeur moyenne se rapportant à chacune de ces deux années est élaborée à partir de ces quatre questions. Dans le questionnaire, les prestataires doivent indiquer leur estimation avec des signes «++», «+», «0», «-» et «--» (sans mots descriptifs). Cette échelle à cinq points est transformée en «-1», «-0,5», «0», «0,5» et «1» pour l'analyse. Une valeur moyenne est calculée à partir des moyennes des quatre dimensions. Elle est appelée «indicateur de la branche». Cette même valeur est calculée pour les quatre dimensions de l'année en cours (actuellement 2025)²⁰. Afin de représenter de manière lisible dans une figure l'indicateur de la branche et les différentes dimensions, la plage de -1 à +1 est convertie dans une plage de points comprise entre -100 et +100 points.

Échelle pour l'interprétation des dimensions

Une échelle de -100 à +100, avec différentes plages d'évaluation, a été définie pour interpréter ces valeurs moyennes. Faute de données à long terme, l'interprétation pour la première édition de l'Observatoire de la formation continue est centrée sur zéro. Afin de garantir la comparabilité, l'échelle utilisée dans cette édition et dans les prochaines sera la même. En prenant pour hypothèse la répartition normale et la tendance vers la moyenne, les écarts autour de zéro sont plus faibles qu'au niveau des extrêmes.

Limites de l'interprétabilité

L'échantillon utilisé pour cette étude est un **échantillon de commodité**. Il s'agit d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste qui est utilisée lorsque le groupe cible est difficile à sonder. C'est le cas avec l'Observatoire de la formation continue, car le nombre total de prestataires de formation continue n'est pas connu.

0 à 10: Neutre	-10 à 0: Neutre
11 à 30: Légèrement positif	-30 à -11: Légèrement négatif
31 à 60: Positif	-60 à -31: Négatif
61 à 100: Très positif	-100 à -61: Très négatif

²⁰ Les quatre dimensions (situation économique, offre, demande et effectifs) sont regroupées pour former l'indicateur de la branche et l'indicateur de confiance. Pour vérifier si elles peuvent être regroupées sous la forme d'un indice, une analyse de fiabilité (omega) est effectuée. La méthode utilisée tient compte du fait que les dimensions peuvent être plus ou moins liées avec le concept à mesurer – à savoir les deux indicateurs. L'analyse de fiabilité donne une valeur omega de 0,85 (2024) et de 0,84 (2025), ce qui signifie une cohérence interne élevée. Ces valeurs justifient le regroupement pour former ces deux indicateurs.

Les quatre dimensions séparées et se rapportant à l'indicateur de la branche donnent une image de la situation du secteur de la formation continue pour l'année en cours et l'année précédente. Une veille à plus long terme permettra de représenter la situation et les changements éventuels dans le secteur de la formation continue. Il est important de noter que les indicateurs représentent l'évolution relative estimée du secteur de la formation continue. Cela signifie que les questions sont posées de sorte que les prestataires donnent leur estimation à propos des quatre dimensions par rapport à l'année précédente. Le questionnaire contient aussi des questions sur l'évolution du chiffre d'affaires, sur l'offre effectuée, sur les heures de formation dispensées, sur les effectifs et sur d'autres thèmes qui donnent une idée du niveau absolu de certains aspects des quatre dimensions.

Annexe 2

Tableau 1: données structurelles des prestataires de formation continue en 2025

Variable structurelle	Part	N
La formation continue comme finalité principale de l'organisation		
Oui	65 %	
Non	35 %	
		355
Orientation thématique		
Formation continue en entreprise/professionnelle	55 %	
Compétences de base	26 %	
Formation continue générale (langues/santé/loisirs/culture)	19 %	
		348
Taille de prestataire		
Petits prestataires	43 %	
Prestataires de taille moyenne	45 %	
Grands prestataires	12 %	
		342
Type d'organe responsable		
Privé-commercial	41 %	
Privé-utilité publique	29 %	
Public	18 %	
Autre	12 %	
		346
Région linguistique		
Suisse alémanique	43 %	
Suisse romande	34 %	
Suisse italienne	3 %	
Présence nationale	19 %	
		352
Secteur*		
Éducation et enseignement	38 %	
Santé et affaires sociales	23 %	
Autre secteur tertiaire (prestations de services)	16 %	
Administration publique, défense, assurance sociale	6 %	
Fourniture de prestations libérales, scientifiques et techniques	4 %	
Bâtiment/construction	3 %	
Autre secteur secondaire (industrie)	3 %	
Agriculture, sylviculture, pêche	3 %	
Commerce et réparation	2 %	
Industrie de transformation, fabrication de marchandises	1 %	
		320
Type d'institution		
Institution de formation continue	45 %	
École professionnelle, école spécialisée (supérieure)	12 %	
Entreprise individuelle ou formatrice/formateur indépendant	11 %	
Église, syndicat, partie, organisation à but non lucratif	11 %	
Association de branche/professionnelle, organisation du monde du travail (OrTra)	8 %	
Haute école (haute école universitaire, haute école spécialisée, haute école pédagogique, école polytechnique fédérale)	5 %	
Département de formation continue d'une entreprise	5 %	
Département de formation continue d'une administration	4 %	
		317

Tableau sur les données structurelles issue de l'enquête de la FSEA auprès des prestataires 2025.*La question concernant le secteur contient, en plus des réponses possibles indiquées dans le tableau, l'option suivante: «Fourniture de prestations financières et d'assurances». Cette option a été ignorée car elle représente moins de 1 % des réponses.

Tableau 2: comparaisons des valeurs moyennes

Variable étudiée	Groupe de comparaison 1	Groupe de comparaison 2	N rroupe 1	N rroupe 2	Valeur z	p. ajust.
DIMENSION : SITUATION ÉCONOMIQUE 24						
Situation économique 2024 et taille du prestataire						
	Petits prestataires	Grands prestataires	126	38	2.82	0.014
Sources de financement et type d'organe responsable						
Frais participation	Autre	Privé-commercial	28	103	4.24	0.000
Frais participation	Public	Privé-commercial	44	103	2.71	0.041
Frais participation	Privé-utilité publique	Privé-commercial	83	103	5.94	0.000
Pouvoirs publics	Public	Privé-commercial	41	72	-2.68	0.044
Pouvoirs publics	Privé-utilité publique	Privé-commercial	78	72	-3.32	0.005
Pouvoirs publics	Public	Privé-utilité publique	20	52	3.74	0.001
Autre	Privé-utilité publique	Privé-commercial	52	48	-3	0.016
Sources de financement et principal domaine de la formation continue						
Frais participation	Formation continue en entreprise	Compétences de base	138	68	-2.52	0.035
Frais participation	Formation continue en entreprise	Formation continue en entreprise	138	52	-5.95	0.000
Frais participation	Formation continue en entreprise	Formation continue gén.	68	52	-3.23	0.004
Pouvoirs publics	Compétences de base	Formation continue gén.	103	54	4.04	0.000
Autre	Formation continue en entreprise	Formation continue gén.	65	32	2.55	0.032
Nombre de programmes de soutien et taille du prestataire						
	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	146	155	4.64	0.000
	Petits prestataires	Grands prestataires	146	41	5.65	0.000
	Petits prestataires	Grands prestataires	155	41	2.64	0.025
Nombre de programmes de soutien et type d'organe responsable						
	Autre	Privé-utilité publique	40	100	2.67	0.046
	Public	Privé-utilité publique	64	100	3.86	0.001
	Privé-utilité publique	Privé-commercial	100	142	-4.13	0.000
Dépenses et taille du prestataire						
Coûts d'exploitation	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	111	128	-2.44	0.044
Dépenses et type d'organe responsable						
Coûts d'exploitation	Autre	Privé-commercial	26	109	3.14	0.010
Coûts d'exploitation	Privé-utilité publique	Privé-commercial	84	109	2.94	0.020
Frais de personnel	Privé-utilité publique	Privé-commercial	87	110	-2.82	0.029
DIMENSION : DEMANDE						
Demande en 2024 et taille du prestataire						
Demande en 2024	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	141	149	2.88	0.012
Demande en 2024 et domaine principal						
Demande en 2024	Formation continue en entreprise	Formation continue générale	181	62	2.70	0.021
Catégories de clients et taille du prestataire						
Entreprises	Petits prestataires	Grands prestataires	145	41	3.20	0.004
Autorités	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	145	155	2.75	0.017
Autorités	Petits prestataires	Grands prestataires	145	41	3.22	0.004
Catégories de clients et type d'organe responsable						
Particuliers	Public	Privé-commercial	64	140	3.57	0.002
Entreprises	Privé-utilité publique	Privé-commercial	100	140	3.18	0.009
Autorités	Privé-utilité publique	Privé-commercial	100	140	-2.98	0.017
Org. à but non lucratif	Public	Privé-utilité publique	64	100	3.15	0.01
Org. à but non lucratif	Privé-utilité publique	Privé-commercial	100	140	-3.28	0.006
Org. à but non lucratif	Privé-utilité publique	Privé-commercial	100	140	-3.00	0.016

Variable étudiée	Groupe de comparaison 1	Groupe de comparaison 2	N groupe 1	N groupe 2	Valeur z	p. ajust.
Catégories de clients et région linguistique						
Org. à but non lucratif	Suisse alémanique	Suisse romande	152	121	3.53	0.002
Org. à but non lucratif	Suisse alémanique	National	152	66	3.40	0.004
Org. interne	Suisse romande	National	121	66	2.78	0.032
Catégories de clients et domaine principal						
Entreprises	Formation cont. en entreprise	Compétences de base	190	91	-4.00	0.000
Entreprises	Formation cont. en entreprise	Formation continue générale	190	66	-2.52	0.036
Autorités	Formation cont. en entreprise	Formation continue générale	190	66	4.33	0.000
Autorités	Compétences de base	Formation continue générale	91	66	3.97	0.000
Org. à but non lucratif	Formation cont. en entreprise	Formation continue générale	190	66	2.49	0.038

DIMENSION: EFFECTIFS
Effectifs en 2024 et taille du prestataire

	Petits prestataires	Grands prestataires	107	39	3.42	0.002
Effectifs en 2025 et taille du prestataire						
	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	105	142	3.19	0.004
Nombre de bénévoles et taille du prestataire						
	Petits prestataires	Prestataires de taille moyenne	43	75	-2.98	0.009
	Petits prestataires	Grands prestataires	43	16	-5.07	0.000
	Prestataires de taille moyenne	Grands prestataires	75	16	-3.32	0.003
Nombre de bénévoles et type d'organe responsable						
	Public	Privé-utilité publique	18	56	5.09	0.003
Nombre de bénévoles et domaine principal						
	Formation cont. en entreprise	Compétences de base	74	35	2.82	0.015

Résultats des comparaisons de valeurs moyennes (test de Kruskal-Wallis et test de Dunn post-hoc). Ce tableau ne présente que les résultats statistiquement significatifs et donc mentionnés dans le texte.

Liste des figures

Fig. 1: 5	Fig. 6: 11	Fig. 11: 17
FSEA Indicateurs de développement de la branche 2021-2025. N pour 2021 = 211, pour 2022 = 447, pour 2023 = 395, pour 2024 = 348, pour 2025 = 345	Estimation de l'évolution du volume d'offres (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 396, pour 2023 = 366, pour 2024 = 332, pour 2025 = 330	Catégories de clients et/ou d'acheteurs qui ont financé/acheté en 2024 les offres de formation continue (valeurs en pourcentage arrondies). Plusieurs choix possibles. N = 353
Fig. 2: 6	Fig. 7: 12	Fig. 12: 18
Estimation relative à l'évolution de la branche en ce qui concerne la situation économique, l'offre, la demande et l'effectif. N pour 2021 ~ 208, pour 2022 ~ 376, pour 2023 ~ 335, pour 2024 ~ 320, pour 2025 ~ 318	Part d'offres non effectuées par rapport à l'ensemble des offres par prestataire en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N = 335	Estimation de l'évolution de l'effectif (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 331, pour 2023 = 299, pour 2024 = 295, pour 2025 = 291
Fig. 3: 7	Fig. 8: 13	Fig. 13: 19
Estimation de l'évolution de la situation économique (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 446, pour 2023 = 344, pour 2024 = 316, pour 2025 = 314	Pratique prioritaire des organisations en matière de formation continue (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 362, pour 2023 = 345, pour 2024 = 329, pour 2025 = 319	Part de personnes salariées, mandatées et bénévoles par rapport au nombre total de personnes actives dans l'organisation en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N ~ 218
Fig. 4: 8	Fig. 9: 15	Fig. 14: 20
Part des sources de financement dans le chiffre d'affaires total en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N = 294	Estimation de l'évolution de la demande (valeurs en pourcentage arrondies). N pour 2022 = 377, pour 2023 = 350, pour 2024 = 338, pour 2025 = 335	Pourcentage de formatrices et formateurs qui n'a pas atteint le seuil d'entrée pour la caisse de pension en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). N = 256
Fig. 5: 10	Fig. 10: 16	
Programmes de soutien publics utilisés en 2024 (valeurs en pourcentage arrondies). Plusieurs choix possibles. N = 327	Nombre d'heures de cours (valeurs en pourcentage arrondies). N = 324	

Bibliographie

Abberger, K., Bibaj, A., Daniele, M., Gersbach, H., Kronenberg, P., Martínez, I. Z., Mikosch, H., Perakis, A., Rathke, A., & Reinicke, T. (2025): Prognose 2025/2026 Im Bann der US-Zölle: Handelskonflikte prägen die globale Konjunktur. KOF Rapport conjoncturel, 2025 (été).

Bärlocher, C., & Gollob, S. (2025): «Simplement mieux!... au travail»: comment les entreprises soutiennent avec succès le personnel doté de faibles compétences de base. Dans Education Permanente 2025-1 (pp. 94-105). FSEA.

Cacho, V., & Gollob, S. (2024): Observatoire de la formation continue FSEA 2024. La reprise dans le secteur de la formation continue se poursuit. Zurich: FSEA.

Christ, J., Koscheck, S., Martin, A., Ohly, H., & Widany, S. (2021): Auswirkungen der Coronapandemie auf Weiterbildungsanbieter. Ergebnisse der wbmonitor Umfrage 2020.

CSRE. (2023): L'éducation en Suisse - rapport 2023. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. <https://www.skbf-csre.ch/fr/rapport-sur-leducation/rapport-education/>

Gollob, S. (2022): FOCUS Formation continue 2022—Changements au niveau organisationnel. Zurich: FSEA.

Gollob, S., Fleischli, M., & Sgier, I. (2021): Répercussions de la pandémie de coronavirus sur la formation continue. FSEA.

OFS (2021): Participation à la formation continue pendant la pandémie COVID-19. Office fédéral de la statistique. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/indicators/formation-continue.assetdetail.17904716.html>

SECO (2025, août 28): Produit intérieur brut au 1er trimestre 2025: croissance plus marquée qu'aux trimestres précédents. <https://www.seco-cooperation.admin.ch/fr/newnsb/vuJAKRafULGSzQC81SX6S>

Mentions légales

Autrice

Aranya Sritharan, responsable de projet
Recherche et développement FSEA
aranya.sritharan@alice.ch

Équipe du projet

Lynette Weber, chercheuse dans le domaine
de l'éducation, responsable de projet à la FSEA
Helen Buchs, sociologue, responsable de projet
à la FSEA

Mise en page

Völlm + Walthert, Zurich

Traduction de l'allemand

AHA Translations: Michael Reiterer,
Jérôme Boudet, Roberto Parisini

Lectorat

Alexandre Lecoultre

Relecture

Anne-Françoise Rose

Financement

L'étude a été élaborée avec le soutien financier
du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche
et à l'innovation (SEFRI).

Document disponible sur

[https://alice.ch/fr/services/publications-et-
produits/etudes/](https://alice.ch/fr/services/publications-et-produits/etudes/)

Droits d'utilisation

L'Observatoire de la formation continue
est sous licence sous CC BYSA 4.0
([https://creativecommons.org/licenses/
by-sa/4.0/deed.de](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.de))

Informations supplémentaires

[https://alice.ch/fr/recherche/activites-
de-recherche/observatoire-de-la-formation-
continue-fsea/](https://alice.ch/fr/recherche/activites-de-recherche/observatoire-de-la-formation-continue-fsea/)

Référence bibliographique

Sritharan, Aranya (2025): Observatoire de la
formation continue FSEA 2025: Des prévisions
positives concernant la demande de formation
continue. Zurich: FSEA.